

Bulletin d'information n°14

SOMMAIRE

Subventions Etat
Créations de postes
Pot de fin d'année et départs de
personnels
Conseil pédagogique
Rémunération 12/09
Bac 2009
Prérentrée
Rentrée des élèves
Conseils d'enseignement

Subventions Etat :

- Fonds social : 421 062 FCFP.
- Réfection détection incendie : 1 500 000 FCFP.
- Micro-informatique : 2 500 000 FCFP.
- 35 tableaux véléda : 1 500 000 FCFP.
- Location d'un véhicule de service : 750 000 FCFP.
- Subvention complémentaire exceptionnelle de fonctionnement 2009 : 475 000 FCFP.
- Rénovation STS ESF : 500 000 FCFP
- Fours électriques STS ESF-SP3S : 500 000 FCFP
- Equipement ESF-SP3S : 1 500 000 FCFP.
- Atelier scientifique 2010 : 62 500 FCFP.

Créations de postes :

Mesures adoptées au GTPOM du 10 novembre :

- Implantation d'un $\frac{1}{2}$ poste d'ADJAENES.
- Implantation d'un poste d'ATEC2.

Pot de fin d'année et départs de personnels :

Rappel :

Le pot de fin d'année aura lieu le lundi 07 décembre à 11h, au réfectoire du lycée.
Merci de vous mobiliser pour dire « au revoir à tous les partants ».

Conseil pédagogique :

Réunion le jeudi 10 décembre à 16h, salle A305.

Ordre du jour : préparation des travaux de pré rentrée (projet d'établissement).

Rémunération 12/09:

Les personnels du cadre Etat en départ définitif doivent se présenter auprès des services fiscaux de la Nouvelle-Calédonie aux fins d'établissement d'une déclaration provisoire des revenus de l'année 2009. Les personnels concernés sont invités à récupérer à compter du 07/12 auprès du secrétariat de la D2RP, les fiches de paie.

Bac 2009:

INFORMATIONS PLANNING DU BACCALAUREAT DECEMBRE 2009

RESULTATS 1^{ER} GROUPE

Les résultats sont attendus lundi 7 décembre dans l'après midi. Ils seront affichés sous le bâtiment A à partir de 14h.

Une remise de médailles par les professeurs principaux de terminale aura lieu devant les gradins (ou à la cantine s'il pleut) lundi 7 décembre à 17 heures :

- médaille d'or pour les mentions très bien et bien
- médaille d'argent pour les mentions assez bien
- médaille de bronze pour les autres

EPREUVES DU 2^{EME} GROUPE DU BACCALAUREAT

- Le choix des épreuves par les candidats au 2^{ème} groupe se déroulera mardi 8/12/09 à 7h30 au LGN pour les bacs technologiques. Pour les bacs généraux, nous en communiquerons les modalités dès que le Lycée La Pérouse nous les aura transmises.

Tous les enseignants (professeurs principaux et de spécialité) sont sollicités pour conseiller nos élèves (ainsi que les candidats individuels) qui seront répartis par série et par établissement d'origine dans des salles (Voir planning affiché par ailleurs).

- Les convocations des interrogateurs et des surveillants de loge et/ou de coursives seront disponibles au secrétariat du proviseur adjoint le vendredi 11 décembre à partir de 14h.
Si vous êtes convoqués en même temps par ailleurs, merci de m'en tenir informé.
- Toutes les épreuves se dérouleront sur les journées du lundi 14 et mardi 15 décembre (matin et après midi).
- Les jurys délibéreront mercredi 16 décembre entre 10h et 16h30. (attention seuls les interrogateurs qui recevront une convocation y assistent).
- Les résultats du 2^{ème} groupe seront affichés mercredi 16 décembre à 17h.
- Une deuxième remise de médaille (bronze uniquement) est prévue le mercredi 16 décembre à 17h30 par les professeurs principaux.
-

Merci d'informer le maximum de collègues de la présence de cette note dans leur casier.

Prérentrée :

La prérentrée aura lieu sur 3 demi-journées et selon le calendrier suivant :

Mardi 16 février

- * Réunion des ATOSS, salle A310, à 7h30.
- * Réunion des surveillants, salle A305, à 10h30.
- * Pot de rentrée Direction, CPE, ATOSS et surveillants, au réfectoire à 11h45.

Mercredi 17 février

Rentrée de tous les personnels, Université de Nouville, amphithéâtre 400 :

- * Accueil à 8h30.
- * Début des travaux à 9h00.
- * Déjeuner : à partir de 12h00, au lycée Grand Nouméa.
- * Conseil d'enseignement : 14h00.
- * Réunion des professeurs principaux à 16h15.
 - * classes de seconde : CDI/Proviseur
 - * classes de premières : salle A305/Proviseur adjoint.
 - * classes de terminales : salle A310/Chef de travaux
- * Visite de l'établissement par les enseignants nouvellement nommés : 16h15 (C.P.E).
- * Accueil des enseignants nouvellement nommés par l'équipe de Direction salle A305 à 17h00.

Jeudi 18 février

Elaboration d'un nouveau projet d'établissement :

- A.G. au réfectoire à 7h00.
- Travaux de groupe à 7h30.
- Restitution des travaux de groupe à 10h15.
- Synthèse à 10h45.

Rentrée des élèves :

La rentrée des élèves sera échelonnée de façon à mobiliser tous les personnels nécessaires sur l'accueil des nouveaux élèves.

Post bac :

- Accueil par les professeurs responsables, le jeudi 18 février, de 15h à 17h, selon planning diffusé par Monsieur le Proviseur adjoint.

Niveau seconde :

Jeudi 18 février : accueil par les professeurs principaux et l'équipe de Direction, selon planning et modalités diffusés ultérieurement de 13h00 à 17h30.

Vendredi 19 février : accueil dans les modules de sensibilisation aux valeurs de l'éducation, de 7h00 à 17h30, selon plannings et modalités diffusés ultérieurement.

Début des cours le lundi 22 février à 7h00.

Niveau première :

Vendredi 19 février : accueil par les professeurs principaux de 8h00 à 11h00, selon planning diffusé par Monsieur le Proviseur adjoint.

Les élèves sont ensuite libérés jusqu'au début des cours, le lundi 22 février à 7h00.

Niveau terminale :

Vendredi 19 février : accueil par les professeurs principaux de 14h00 à 17h00, selon planning diffusé par Monsieur le Proviseur adjoint.

Les élèves sont ensuite libérés jusqu'au début des cours, le lundi 22 février à 7h00.

Des consignes d'accueil seront diffusées par écrit aux professeurs principaux de chaque niveau et les réunions prévues à 16h15 le jour de la prérentrée, permettront d'affiner l'approche de cet accueil.

Merci de vous mobiliser pour faire de cette rentrée 2010 une réussite.

Conseils d'enseignement :

Les coordonnateurs qui n'auraient pas transmis les comptes rendus à l'issue des conseils d'enseignement sont invités à le faire de toute urgence auprès de mon secrétariat.